MEYRIN

No 06/2025

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2025

Bureau :	SANCHEZ	Francisco	S	Président
	DELUERMOZ	Cosima	LC-VL	1er vice-présidente
	GAETANINO	Marco	MCG	2e vice-président
	HARTMANN	Esther	Ve	1ère secrétaire
	NOBS	Cyril	UDC	2e secrétaire
	SCHWEIZER	Adriana	LR	Membre
	GHUKASYAN	Davit	LJS	Membre

Membres :	AHMED	Saud	S
	BAERISWYL	Steeve	LJS
	BARONA GARCES	Elisa	S
	BUCHER	Denis	Ve
	BUSSET	Jean-Bernard	LC-VL
	CLERC	Tobias	LC-VL
	FERATI	Bektesh	MCG
	FONTANINI	Marco	S
	FREHNER	Antoine	LR
	GAMBERINI	Luca	UDC
	GÜL	Mehmet	MCG
	HAAS	Rachel	LC-VL
	HALIMI	Hysri	S
	HAGMANN	André	LR
	HYKA	Alexandre	UDC
	KURTI	Agron	LJS
	LÉCHENNE	Fanny	S
	LIA	Marco	UDC
	LOKAJ	Ardonat	LC-VL
	LÜTHI	Badia	S
	MASTROIANNI	Giovanni	UDC
	MURCIANO	Claudine	S
	OSMANI	Alban	MCG
	PONCET	Philippe	MCG
	REYNAUD	Geneviève	Ve
	TESFAI	Temerza	Ve
	UM	Esther	Ve
	ZAÂFRANI	Victoria	Ve

Assistent :

TREMBLET	Laurent	LC-VL	Maire
OSMANI	Xhevrie	S	Conseillère administrative
BOCCARD	Damien	Ve	Conseiller administratif

LC-VL Le Centre-Vert'libéraux — *LR Parti libéral radical*
LJS Libertés et justice sociale — *S Parti socialiste*
MCG Mouvement citoyens genevois — *UDC Union démocratique du centre*
Ve Les Vert.e.s

* * *

ORDRE DU JOUR

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025 ;
2. Prestation de serment des membres du Conseil municipal, devant le doyen d'âge ;
3. Election du Bureau du Conseil municipal ;
4. Désignation des membres des différentes commissions.

* * *

La séance commence à 18h05 sous la présidence du doyen d'âge, **M. Jean-Bernard Busset**. Il est assisté par le plus jeune membre du Conseil municipal, **M. Alexandre Hyka**.

M. Busset souhaite la bienvenue aux personnes présente et prend la parole :

« Monsieur le Maire, Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller administratif, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, cher public.

Dans son dernier ouvrage, Giuliano da Empoli nous indique que l'heure des prédateurs a sonné et que nous devons y prêter la plus grande attention. Voici ce qu'il écrit :

« Si, en Occident, la première moitié du XXe siècle avait enseigné aux hommes politiques les vertus de la retenue, la disparition de la dernière génération issue de la guerre a permis le retour des démiurges qui réinventent la réalité et prétendent la façonner selon leurs désirs. »

Disons que je fais encore partie de cette dernière génération en cours de disparition et que je m'inquiète d'assister aux actions prédatrices des Trump, Poutine, Netanyahou, Ben Salman, Erdogan, Orban et autres, Milei et Maduro, au détriment de la bonne et saine démocratie qui devrait nous animer encore et toujours.

Il y a, certes, beaucoup moins de risques au niveau de la gouvernance de notre cité que de telles déviances se produisent. Cependant, comment ne pas sentir l'émergence d'une certaine intolérance, d'une remise en question de pratiques démocratiques locales de respect, de recherche de solutions consensuelles et de concertation ? Cette émergence se manifeste par des slogans réducteurs adressés à une population peu informée, par des postures qui ne tolèrent aucun compromis et, surtout, par une contestation constante de l'autorité en place.

Soyons donc attentifs à ces risques de dérives chers collègues, soyons constructifs, cultivons cette démocratie de terrain qui nous est chère, favorisons le dialogue entre la population et nous qui avons eu la chance, mais aussi la responsabilité d'avoir été élus par cette population. Parlons-nous d'abord entre êtres humains avant d'être des représentants de partis différents.

Notre condition d'élu, notre privilège aussi, devrait nous conduire à beaucoup d'humilité : non, nous n'allons pas « casser la baraque », nous n'allons pas bouleverser l'ordre établi, ni changer les choses pour le plaisir de les changer. Simplement, nous trouverons ensemble les voies qui nous mènent au meilleur vivre ensemble possible. C'est là que je conseillerais de suivre ce conseil de John Fitzgerald Kennedy : « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. »

« Votre pays », ou plutôt notre lieu de vie. Nos prédécesseurs ont certes déjà fait beaucoup, nous avons l'exigence de continuer cette œuvre. Car, même à Meyrin, la vie évolue avec ses contingences sociales, culturelles et politiques. Des projets importants nous attendent, il va falloir trouver des solutions originales, même si les contraintes multiples se dressent devant l'action municipale. Ces contraintes, souvent administratives, peuvent rencontrer l'incompréhension de nos contemporains, elle se heurtent souvent à des décisions venues d'ailleurs. Ce sont les limites de nos actions, il faut les accepter en distinguant bien le possible de l'impossible, le faisable de l'infaisable et la réalité du rêve.

Ces projets importants qui nous attendent, ce sont les attentes de la population en matière de mobilité, car les exigences du réchauffement climatique nous poussent à revoir nos façons de nous déplacer : les transports publics, le vélo, électrique ou pas, et même la marche. Ces déplacements concernent autant ceux à l'intérieur de la commune que ceux dans des périmètres plus vastes vers et en provenance de l'extérieur.

C'est aussi la poursuite du chantier de Cœur de Cité, cette réalisation qui rendra la population encore plus fière d'être meyrinoise, par sa conception originale et ambitieuse. La réalisation d'une piscine intercommunale à Pré-Bois qui impliquera autour d'elle la création d'un nouveau quartier aux vocations à la fois de loisirs et économiques. La création de nouveaux lieux de vie pour nos enfants en bas âges, mais aussi pour nos seniors. Le déménagement du Centre de Voirie et Horticole qui entraînera peut-être une remise en question de certaines activités par le biais de l'intercommunalité. La construction du Collège Noëlla Rouget avec ses implications sur la mobilité locale et transfrontalière, à laquelle s'ajoutera la conception de nouveaux équipements publics communaux. Et, bien sûr, de multiples autres sujets qui ne manqueront pas de vous passionner !

Quant à moi, je vais faire confiance à notre capacité de trouver des réponses adaptées et efficaces aux obstacles qui se présenteront !

Vive le Conseil municipal dans sa cuvée 2025-2030 ! Vive Meyrin ! »

Applaudissements.

Arrivée de M. Gaetanino à 18h10.

* * *

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025

M. Hyka procède à la lecture de l'arrêté :

1577-2025

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif à la validation partielle des résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025

9 avril 2025

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu les articles 46, alinéa 1, 53, lettre a, 54 et 140 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012;

vu l'article 77, alinéas 1 et 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 26 mars 2025, constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'avis officielle du 28 mars 2025, déclaré exécutoire nonobstant recours afin de permettre la constitution des conseils municipaux et d'assurer ainsi la continuité institutionnelle des communes genevoises;

attendu que deux recours sont pendants devant la chambre constitutionnelle de la Cour de justice contre le résultat de l'élection du conseil municipal de la commune de Vernier;

attendu que la restitution de l'effet suspensif a été demandée dans le cadre d'un des deux recours;

attendu que le Conseil d'Etat considère qu'il se justifie de surseoir en l'état à la validation de l'élection du conseil municipal de la commune de Vernier dans l'attente du prononcé de la chambre constitutionnelle sur effet suspensif;

vu l'absence de recours contre l'élection des conseils municipaux dans les autres communes;

attendu que l'élection des conseils municipaux dans les autres communes peut ainsi être validée,

ARRÊTE :

Les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025 des communes de Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandœuvres, Versoix et Veyrier sont validés.

Communiqué à :

CHA (SVE/DAJ/LG/DSOV)	1 ex.
DIN (OCPM, SAFCO)	1 ex.
FAO	1 ex.
Communes	1 ex.

CONSEIL D'ETAT
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :

Annexes : l'arrêté du Conseil d'Etat, du 26 mars 2025, constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux du 23 mars 2025 et les résultats détaillés pour chaque commune

* * *

2. Prestation de serment des membres du Conseil municipal devant le doyen d'âge

M. Busset donne lecture de la formule traditionnelle d'assermentation, à savoir:

« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève;
d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge;
de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »

M. Busset appelle ensuite chaque conseiller-ère et chaque conseiller par son nom, puis les invite à se lever tout en levant la main droite et répondre soit « **je le jure** », soit « **je le promets** ».

L'ensemble des membres du Conseil municipal se lèvent et le doyen d'âge procède à leur assermentation selon la description ci-dessus.

M. Gül est absent.

M. Busset prend acte du serment prononcé par les membres du Conseil municipal.

M. Busset donne ensuite la parole à M. Laurent Tremblet, maire.

M. Tremblet procède à la déclaration suivante :

« Mesdames et Messieurs, au nom du Conseil administratif, nous tenons à vous adresser nos sincères félicitations pour votre élection et nous vous adressons nos meilleurs vœux de succès dans votre mandat. Nous espérons pouvoir collaborer pleinement et de manière constructive avec l'ensemble des membres de ce Conseil.

Du 1er juin 2025 au 31 mai 2026, j'assurerai la fonction de président du Conseil administratif, Xhevrie Osmani celle de vice-présidente et Damien Baptiste Boccard celle de membre.

Au cours de toute la législature, je suppléerai Xhevrie Osmani, qui suppléera Damien Baptiste Boccard, qui lui-même me suppléera.

Mon dicastère sera composé des services suivants : Environnement (ENV) (qui deviendra dès le 1er janvier 2026 Paysage et biodiversité ; Technique et voirie), Finances (FIN), Ressources humaines (SRH) et Sports (SPO).

Celui de Xhevrie Osmani sera composé des services suivants : Petite enfance et familles (PEF) ; Sécurité municipale (SEM) et Solidarités et Cohésion sociale (SCoS). De plus, Mme Osmani sera déléguée du Conseil administratif pour les Affaires économiques.

Celui de Damien Baptiste Boccard sera composé des services suivants : Culture (CLT) ; État civil (ECI) ; Gérance et entretien des bâtiments (GEB) ; Systèmes d'information (SI) et Urbanisme, travaux publics et énergie (UTE).

Enfin, les entités suivantes du Secrétariat général (SGE) rapporteront au Conseil administratif in corpore : Communication et affaires économiques (CAE) ; Pôle durabilité ; Programmes publics et portefeuille de projets ; Système de contrôle interne (SCI) / LIPAD et Secrétariat politique (Spol). Je vous remercie pour votre attention. »

Arrivée de M. Gül à 18h20.

* * *

M. Busset procède à l'assermentation de M. Gül.

3. Election du bureau du Conseil municipal

3.1 *Election du/de la président-e*

M. Busset demande s'il y a des candidat-e-s à ce poste.

M. Fontanini annonce que le PS propose la candidature de M. Francisco Sanchez. Fort de plusieurs années de Bureau, il a toutes les compétences et sensibilités pour assumer ce rôle.

N'ayant pas d'autres candidats, **M. Busset** propose au Conseil municipal d'élire M. Sanchez en tant que président du Conseil municipal, par acclamation.

[Applaudissements.]

M. Sanchez prend place sur l'estrade.

M. Sanchez procède ensuite à l'assermentation de M. Busset, en présence de l'assistance qui s'est levée.

M. Sanchez fait ensuite le discours suivant :

« Je remercie les membres de l'hémicycle pour la confiance que vous me témoignez.

En effet, la Présidence du Conseil municipal, c'est une responsabilité que je m'emploierai à assumer avec respect, dévouement, diplomatie et humilité.

Nous sommes des politiciens de milice et nous exerçons nos devoirs et nos responsabilités envers nos citoyens et l'administration communale en nous engageant dans la vie de notre commune au travers de projets locaux en votant et en nous exprimant sur des questions d'intérêts publics en adoptant un comportement qui favorise le vivre-ensemble, la tolérance, le respect, avec une volonté et une conscience écologique de préserver notre environnement pour les générations futures.

Qui dit politicien de milice, dit activité professionnelle le jour, ce qui signifie devoir siéger le soir, c'est pourquoi, j'aimerais chaleureusement remercier ici, nos familles, nos proches nos conjoints(es) pour leur soutien sans faille et sans qui, nous ne serions pas présents ce soir.

Je conclurais en lançant un appel solennel à la conscience de toutes celles et ceux qui n'oseraient pas s'investir aujourd'hui en politique, à venir défendre leurs idées d'une société plus harmonieuse et plus juste pour que demain, l'image qu'ils voudraient de Meyrin, soit la leur.

Merci pour votre attention. »

3.2 *Election des autres membres du Bureau*

1er vice-président

M. Busset annonce que le groupe LC-VL propose la candidature de Mme Cosima Deluermoz, élue de longue date de ce conseil et qui saura assumer avec responsabilité.

N'ayant pas d'autres candidats, **M. Sanchez** propose au Conseil municipal d'élire Mme Deluermoz par acclamation.

[Applaudissements.]

Mme Deluermoz prend place sur l'estrade.

2ème vice-président

M. Osmani déclare que le groupe MCG présente la candidature de M. Marco Gaetanino.

N'ayant pas d'autres candidats, **M. Sanchez** propose au Conseil municipal d'élire M. Gaetanino par acclamation.

[Applaudissements.]

M. Gaetanino prend place sur l'estrade.

1er/ère secrétaire

M. Bucher annonce que les Verts proposent Mme Esther Hartman à ce poste.

N'ayant pas d'autres candidats, **M. Sanchez** propose au Conseil municipal d'élire Mme Hartmann par acclamation.

[Applaudissements.]

Mme Hartmann prend place sur l'estrade.

2ème secrétaire

M. Lia déclare que le groupe UDC propose la candidature de M. Cyril Nobs

N'ayant pas d'autres candidats, **M. Sanchez** propose au Conseil municipal d'élire M. Nobs par acclamation.

[Applaudissements.]

M. Nobs prend place sur l'estrade.

M. Gaetanino indique qu'il prie d'excuser les personnes présentes pour sa tenue inadéquate pour une prestation de serment ; il porte un survêtement pour des raisons médicales.

Membre

M. Frehner annonce que le groupe PLR propose Mme Schweizer.

N'ayant pas d'autres candidats, **M. Sanchez** propose au Conseil municipal d'élire Mme Schweizer par acclamation.

[Applaudissements.]

Membre

M. Kurti annonce que le groupe LJS propose M. Ghukasyan.

N'ayant pas d'autres candidats, **M. Sanchez** propose au Conseil municipal d'élire M. Ghukasyan par acclamation.

[Applaudissements.]

La composition du Bureau pour la période allant du 1er juin 2025 au 31 mai 2026 est la suivante:

- **Francisco Sanchez, Président**
- **Cosima Deluermoz, 1er vice-présidente**
- **Marco Gaetanino, 2e vice-président**
- **Esther Hartmann, 1ère secrétaire**
- **Cyril Nobs, 2e secrétaire**
- **Adriana Schweizer, Membre**
- **Davit Ghukasyan, Membre**

4. Désignation des membres des différentes commissions

4.1 *Liste des commissions ordinaires et ad hoc de la législature 2020-2025*

M. Sanchez donne lecture de la nouvelle liste proposée par les groupes politiques:

N°	Commissions ordinaires (ordre alphabétique)
1	Administration générale
2	Cohésion sociale et petite enfance
3	Coopération et solidarité internationales
4	Culture
5	Sports
6	Durabilité et climat
7	Finances

8	Sécurité
9	Travaux publics et entretien des bâtiments
10	Urbanisme
11	Economie de proximité
12	Alimentation durable

N°	Commissions ad hoc
13	Cœur de cité
14	Statut du personnel

N°	Commissions spécifiques
15	Liaison (chef-fe-s de groupe)
16	Elargie (toutes commissions réunies)

M. Sanchez met au voix **cette nouvelle liste de commissions**, laquelle est acceptée à l'unanimité par acclamation.

* * *

4.2 *Election des président-e-s des commissions ordinaires et ad hoc*

Administration générale

M. Busset annonce que son parti propose la candidature de M. Clerc.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de M. Clerc. en tant que président de ladite commission.

[Applaudissements].

Cohésion sociale et petite enfance

M. Lia annonce que l'UDC propose la candidature de M. Nobs.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de M. Nobs en tant que président de ladite commission.

[Applaudissements].

Coopération et solidarité internationales

M. Osmani annonce la candidature de M. Gül.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de M. Gül en tant que président de ladite commission.

[Applaudissements].

Culture

Mme Murciano déclare que le groupe socialiste présente la candidature de M. Fontanini

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de M Fontanini en tant que président de ladite commission.

[Applaudissements].

Sports

M. Busset propose au nom du groupe LC-VL la candidature de Mme Deluermoz.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de Mme Deluermoz en tant que présidente de ladite commission.

[Applaudissements].

Durabilité et climat

M. Bucher annonce que Les Vert.e.s propose la candidature de Mme Reynaud.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de Mme Reynaud en tant que présidente de ladite commission.

[Applaudissements].

Finances

M. Lia annonce que le groupe UDC annonce la candidature de M. Mastroianni.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de M. Mastroianni en tant que président de ladite commission.

[Applaudissements].

Sécurité

M. Osmani annonce que le groupe MCG propose M. Gaetanino.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de M. Gaetanino en tant que président de ladite commission.

[Applaudissements].

Travaux publics et entretien des bâtiments

M. Frehner déclare que le PLR propose la candidature de M. Hagmann, qui a déjà siégé en tant que président de cette commission lors de la précédente législature.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de M. Hagmann. en tant que président de ladite commission.

[Applaudissements].

Urbanisme

Mme Um annonce la candidature de M. Bucher.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de M. Bucher en tant que président de ladite commission.

[Applaudissements].

Economie de proximité

M. Ghukasyan annonce la candidature de M. Baeriswyl.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de M. Baeriswyl en tant que président de ladite commission.

[Applaudissements].

Alimentation durable

Mme Hartmann déclare que le groupe des Verts présente la candidature de Mme Um.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de Mme Um en tant que présidente de ladite commission.

[Applaudissements].

Cœur de Cité ad hoc

M. Fontanini annonce la candidature de Mme Murciano.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce l'élection de Mme Murciano en tant que présidente de ladite commission.

[Applaudissements].

Statut du personnel ad hoc

M. Fontanini annonce la candidature de M. Sanchez.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, **M. Sanchez** annonce son élection en tant que président de ladite commission.

[Applaudissements].

* * *

4.3 *Nombre de commissaires par commission*

Les groupes politiques proposent la répartition suivante:

Groupes politiques	Sièges au CM (35)	Sièges par commission (13)
Les Socialistes de Meyrin-Cointrin	8	3
Les Vert.e.s de Meyrin-Cointrin	6	2
Le Centre – Vert'libéraux	5	2
UDC Meyrin-Cointrin	5	2
MCG - Mouvement Citoyens genevois	5	2
Parti Libéral radical Meyrin-Cointrin	3	1
Libertés et Justice Sociale	3	1

M. Sanchez soumet au vote le nombre de sièges par groupe politique et par commission, lequel est accepté par acclamation.

* * *

4.4 *Nomination des membres des diverses commissions*

Commissions municipales

Administration générale

Présidence : Tobias Clerc (LC-VL
Membres : S. Ahmed, D. Bucher, J.-B. Busset, A. Frehner, M. Gaetanino, L. Gamberini, D. Ghukasyan, M. Gül, H. Halimi, E. Hartmann, A. Lokaj, B. Lüthi, C. Nobs

Cohésion sociale et petite enfance

Présidence : Cyril Nobs (UDC)
Membres : S. Baeriswyl, E. Barona Garces, C. Deluermoz, B. Ferati, R. Haas, A. Hyka, F. Léchenne, M. Lia, B. Lüthi, P. Poncet, A. Schweizer, T. Tesfai, E. Um

Coopération et solidarité internationales

Présidence : Mehmet Gül (MCG)
Membres : S. Ahmed, E. Barona Garces, T. Clerc, B. Ferati, M. Gaetanino, E. Hartmann, A. Kurti, M. Lia, A. Lokaj, B. Lüthi, C. Nobs, A. Schweizer, T. Tesfai

Culture

Présidence : Marco Fontanini (S)
Membres : S. Baeriswyl, E. Barona Garces, C. Deluermoz, A. Frehner, M. Gaetanino, L. Gamberini, R. Haas, F. Léchenne, G. Mastroianni, C. Murciano, P. Poncet, T. Tesfai, E. Um

Sports

Présidence : Cosima Deluermoz (LC-VL)
Membres : S. Ahmed, T. Clerc, A. Frehner, L. Gamberini, M. Gül, H. Halimi, E. Hartmann, A. Kurti, R. Haas, M. Lia, C. Murciano, P. Poncet, E. Um

Durabilité et climat

Présidence : Geneviève Reynaud (Ve)
Membres : S. Ahmed, D. Bucher, J.-B. Busset, A. Frehner, B. Ferati, M. Fontanini, L. Gamberini, A. Kurti, R. Haas, F. Léchenne, C. Nobs, P. Poncet, V. Zaâfrani

Finances

Présidence : Giovanni Mastroianni (UDC)
Membres : T. Clerc, M. Fontanini, D. Ghukasyan, A. Hagmann, H. Halimi, E. Hartmann, A. Hyka, A. Lokaj, C. Murciano, C. Nobs, A. Osmani, P. Poncet, G. Reynaud

Sécurité

Présidence : Marco Gaetanino (MCG)
Membres : S. Ahmed, S. Baeriswyl, D. Bucher, J.-B. Busset, B. Ferati, M. Gül, A. Hyka, F. Léchenne, M. Lia, A. Lokaj, F. Sanchez, A. Schweizer, E. Um

Travaux publics et entretien des bâtiments

Présidence : André Hagmann (PLR)
Membres : C. Deluermoz, A. Frehner, M. Gül, H. Halimi, A. Kurti, A. Lokaj, B. Lüthi, G. Mastroianni, C. Murciano, C. Nobs, A. Osmani, G. Reynaud, V. Zaâfrani

Urbanisme

Présidence : Denis Bucher (Ve)
Membres : J.-B. Busset, C. Deluermoz, B. Ferati, M. Fontanini, D. Ghukasyan, A. Hagmann, G. Mastroianni, C. Murciano, C. Nobs, A. Osmani, G. Reynaud, F. Sanchez, V. Zaâfrani

Economie de proximité

Présidence : Steeve Baeriswyl (LJS)
Membres : S. Ahmed, E. Barona Garces, J.-B. Busset, B. Ferati, A. Frehner, R. Haas, A. Hyka, A. Kurti, M. Lia, P. Poncet, G. Reynaud, F. Sanchez, V. Zaâfrani

Alimentation durable

Présidence : Esther Um (Ve)
Membres : E. Barona Garces, T. Clerc, B. Ferati, M. Fontanini, L. Gamberini, D. Ghukasyan, M. Gül, R. Haas, E. Hartmann, C. Nobs, F. Sanchez, A. Schweizer, T. Tesfai

Cœur de Cité ad hoc

Présidence : Claudine Murciano (S)
Membres : D. Bucher, C. Deluermoz, M. Gaetanino, A. Hagmann, A. Kurti, F. Léchenne, A. Lokaj, B. Lüthi, G. Mastroianni, C. Nobs, A. Osmani, F. Sanchez, V. Zaâfrani

Statut du personnel ad hoc

Présidence : Francisco Sanchez (S)
Membres : J.-B. Busset, T. Clerc, M. Fontanini, D. Ghukasyan, M. Gül, H. Halimi, E. Hartmann, M. Lia, M. Mastroianni, C. Murciano, P. Poncet, A. Schweizer, T. Tesfai

L'ensemble de la liste des commissions municipales est validée par le Conseil municipal à l'unanimité.

* * *

4.5 *Nomination des membres des commissions extra-parlementaires*

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Délégués du Conseil municipal: R. Haas, E. Hartmann, A. Kurti, F. Léchenne, M. Lia, P. Poncet, A. Schweizer
Déléguée du Conseil administratif: X. Osmani

Commission consultative des aînés

Délégué du Conseil municipal: S. Baeriswyl
Déléguée du Conseil administratif: X. Osmani

Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)

Déléguée du Conseil municipal: C. Murciano

Comité du *Jardin Robinson*

Déléguée du Conseil municipal: G. Reynaud

***Fondation meyrinoise du Casino* (Conseil)**

Délégués du Conseil municipal: C. Nobs, T. Tesfai
Représentant du Conseil municipal : N. Zappoli
Délégués du Conseil administratif: D. Boccard (Président), X. Osmani, L. Tremblet

***Fondation Nouveau Meyrin* (Conseil)**

Délégués du Conseil municipal: J. Bettancourt, M. Gaetanino, G. Garance, A. Hagmann, P. Iswala, A. Lokaj, C. Wullschleger
Délégués du Conseil administratif: D. Boccard (Bureau), X. Osmani, L. Tremblet

Commission consultative du Fonds d'art contemporain

Délégués du Conseil municipal: E. Barona Garces, C. Deluermoz
Délégué du Conseil administratif: D. Boccard

Commission consultative du Fonds pour l'énergie, le climat et la biodiversité

Délégués du Conseil municipal: D. Bucher, J.-B. Busset, H. Halimi, A. Osmani
Suppléants: A. Frehner, A. Kurti
Délégué du Conseil administratif: D. Boccard

Comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble

Délégués du Conseil municipal: A. Frehner, B. Lüthi
Suppléants: M. Gül, E. Um
Délégué du Conseil administratif: L. Tremblet

Colonie de vacances La Ruche

Délégué du Conseil municipal: T. Clerc
Suppléant : G. Mastroianni

Comité de l'Association Espace Undertown

Délégué du Conseil municipal : A. Frehner

L'ensemble de la liste des commissions extraparlementaire est validée par le Conseil municipal à l'unanimité.

* * *

Divers

Le président annonce la suite des festivités :

- photo officielle du Conseil municipal à la Ferme de la Golette, dans la salle du Conseil municipal ;
- cérémonie de remerciements aux élus sortants à la salle Antoine Verchère ;
- photos individuelles durant la soirée et apéritif dînatoire.

Le président rappelle en outre aux membres du Conseil municipal qui ne l'auraient pas encore fait de remettre au plus vite les formulaires reçus au secrétariat général.

Le président rappelle enfin qu'une séance de commission administration générale élargie, ouverte à l'ensemble du Conseil municipal, portant sur la formation aux outils informatiques et à la plateforme CMNet, ainsi que sur les processus et objets politiques, se tiendra **le mercredi 4 juin 2025 de 18h30 à 22h** (avec un en-cas prévu entre 20h00 et 20h30).

* * *

La séance est levée à 19h13/SPA.

Lu par le Bureau du Conseil municipal en date du 15 juin 2025.

La 1ère secrétaire : Le président :

Esther HARTMANN Francisco SANCHEZ